

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

AMENDEMENT

N° CL90

présenté par

Mme Blanc, Mme Bordes, M. Baubry, Mme Diaz, M. Gery, M. Gillet, M. Guitton, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Bryan Masson, M. Rancoule, Mme Roullaud, M. Schreck, M. Taverner, M. Villedieu et Mme Griseti

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
